

La CENI de 2007

La CENI qui a conduit le processus électoral de 2007 a été mise en place conformément aux dispositions consensuelles retenues dans l'Accord Politique Global (APG) signé le 20 août 2006. Cet accord rétablit la CENI dans sa mission d'organisation et de supervision des consultations électorales et référendaires. Elle est assistée, à sa demande, par l'Administration et les autres services de l'Etat. Les textes législatifs et réglementaires spécifient, à titre indicatif, les cas où l'assistance de l'Administration est indispensable.

1- La composition

Conformément à l'APG, la CENI se composait de 19 membres désignés à raison de :

- cinq (5) par la mouvance présidentielle (RPT) ;
- dix (10) par les 5 autres partis signataires de l'Accord Cadre de Lomé (CAR, CDPA, CPP, PDR et UFC) dont deux par chacun ;
- deux (2) par la Société Civile, issus de à raison d'un par chacune des deux (2) organisations qui prennent part au dialogue national (GF2D et REFAMP-TOGO) ;
- deux (2) par le gouvernement (GVT) sans voix délibérative.

Le 13 octobre 2006, l'Assemblée Nationale a nommé (sur désignation préalable des différentes structures signataires de l'APG) les 19 membres de la CENI.

N°	Nom	Prénoms	Provenance
1.	AMADOU	Tadjidini	PDR
2.	AMAGLO	Kokou Sénamé	CAR
3.	AMEDJOGBE-KOUEVI (Mme)	H. Olivia	CPP
4.	AMELEWONOU	Eusèbe Essem	UFC
5.	BETE	Komlan Yves	CPP
6.	M. BOUTORA-TAKPA Koleka Koffi	remplacé par M. AKABA	RPT
7.	CODJO Délava	Jean-Claude	UFC
8.	DJERI	Adjawè	CAR
9.	JOHNSON	Adodo Hervé	CDPA
10.	KOGOE	Akrima	RPT
11.	KOLANI	Lardja Henri	PDR
12.	NYAME (Mme)	Ami Nono	GF2D
13.	PETCHELEBIA	Abalo	RPT
14.	POTOPERE	Tozim	GVT
15.	SAMBIANI-KONKADJA	Pakandame	RPT
16.	SIBABI	Boutchou	CDPA
17.	TABIOU	Taffa	GVT
18.	TCHANGAÏ-WALLA (Mme)	Kissem	REFAMP-TOGO
19.	TOZOUN	Kokou Biossey	RPT

Ces 19 membres ont prêté serment le 18 octobre 2006 devant la Cour Constitutionnelle.

2- Le Bureau

a- Un bureau d'âge était composé de :

- Mme AMEDJOGBE-KOUEVI H Olivia : Présidente (doyenne d'âge)
- M. BETE Komlan Yves : Rapporteur (le plus jeune).

b- Le Bureau définitif élu le 27 octobre 2006 était composé de :

- Président : POTOPERE Tozim
- Vice-Président : AMAGLO Kokou Sénamé
- Rapporteur : TOZOUN Kokou Biossey
- Rapporteur Adjoint : JOHNSON Adodo Hervé